AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

demande d'autorisation unique sollicitée par la société GUINTOLI
sur le territoire de la commune de Vaudes

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du samedi 1er avril 2017 au mardi 2 mai 2017 inclus sur la demande d'autorisation unique présentée par la société GUINTOLI en vue de l'exploitation d'une centrale d'enrobage à chaud et d'une plateforme de recyclage de matériaux inertes sur la commune de Vaudes.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier, comprenant notamment un avis de l'autorité environnementale et une étude d'impact, et consigner ses observations sur le registre déposé à la mairie de Vaudes aux heures habituelles d'ouverture au public.

M. Daniel BOISSELIER, directeur d'agence bancaire retraité, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, siègera, afin de recueillir les observations, à la mairie de Vaudes les :

- samedi 1er avril 2017, de 9h00 à 12h00,
- jeudi 13 avril 2017, de 9h00 à 12h00,
- mardi 2 mai 2017, de 14h00 à 18h00 .

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de l'Aube, bureau de l'environnement et à la mairie de Vaudes.

Cette enquête est préalable à la décision de la préfète de l'Aube statuant sur la demande de la société GUINTOLI.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation unique assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de la société GUINTOLI -Zone Artoipôle 1 – 145 allée d'Allemagne – 62060 Arras, ou à la Direction départementale des territoires, bureau juridique, 1 bd Jules Guesde – 10026 Troyes Cedex.